

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2014

1/3 – PARTICIPATION DE LA VILLE AU PROJET « UNLIMITED CITIES DIY »

A titre d'exemple, la démarche de concertation et d'implication des habitants initiée par la Ville dès novembre 2004, est l'une des conditions de la réussite du « Programme de Rénovation Urbaine du Nouveau Mons » et un vecteur de développement d'une nouvelle qualité de vi(II)e et de prise de conscience par chacun du partage d'un espace commun.

L'organisation et les modalités de cette interface entre les habitants, les élus et les différents maîtres d'ouvrage doivent être sans cesse revisités, renouvelés et diversifiés : diagnostic en marchant, dispositif des correspondants de quartier, organisation systématique de réunions et information/concertation à l'occasion notamment de tous les projets de logements, espaces publics, équipements publics... Les démarches dites de « démocratie participative » sont au cœur des pratiques municipales afin notamment de bénéficier de l'apport des TIC.

Dans ce contexte, afin de donner une nouvelle dimension à cette démarche et élargir le champ des Monsois impliqués, - notamment les publics jeunes -, la Ville envisage d'être partenaire du projet « Unlimited Cities DIY » aux côtés de l'UFO (Urban Fabric Organisation), des villes de Montreuil, Rennes et Montpellier et de l'Institut Mines-Télécoms (IMT) dans le cadre d'une candidature à la Bourse Nationale d'Expérimentation en faveur de la participation des habitants initiée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

L'UFO pour qui « *la clé d'une mutation urbaine ne se trouve ni dans l'auto-organisation des citoyens, ni dans les décisions réfléchies des experts et des élus, mais bien dans la convergence entre ces deux dynamiques* », développe des outils et méthodes « d'urbanisme collaboratif pour améliorer la ville ».

« Unlimited Cities DIY » est une application conviviale, pédagogique et transparente qui permettra aux habitants de s'exprimer sur l'évolution des espaces publics, de leur environnement direct et de proposer des améliorations urbaines, d'échanger entre eux et avec les professionnels et les élus, à partir d'un ordinateur ou d'une tablette tactile.

La démarche, qui s'articule autour de la formation et l'accompagnement des animateurs publics ou associatifs, l'expérimentation et la médiation avec les habitants, la concrétisation et la pérennisation des projets révélés, pourrait concerner, à titre d'exemple, les secteurs d'habitat « Rhin et Danube » et/ou « Coty/Denis Papin » qui pourraient être des enjeux importants à la suite du PRU ou le projet de transformation des cours en jardins d'écoles qui sera mené en premier lieu et à court terme au sein du groupe scolaire Concorde.

Le projet que nous souhaitons mettre en œuvre avec UFO n'est pas une opération limitée dans le temps, mais s'inscrit résolument dans nos politiques de concertation et d'urbanisme, l'évolution de nos pratiques de concertation et dans nos politiques de développement social et urbain destinées à contribuer à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des Monsois.

Le plan de financement du volet monsois du projet « Unlimited Cities DIY » est repris ci-dessous :

Description	Montant	Prise en charge
Participation / Soutien à la démarche	13 200 €	Ville de Mons en Barœul
Formation et accompagnement de la collectivité et des animateurs du projet	14 880 €	Bourse nationale d'expérimentation
Expérimentation et médiation avec les habitants	5 400 €	Bourse nationale d'expérimentation
Pérennisation et valorisation de la démarche (analyse et présentation des résultats, groupe de travail avec les villes de Rennes, Montpellier et Montreuil et avec l'Institut Mines-Télécoms, accompagnement de la collectivité dans les réunions publiques,...)	8 400 €	Bourse nationale d'expérimentation
Total	41 880 €	

Il est proposé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes démarches contribuant à ce partenariat, signer toute convention et acte d'engagement concernant le projet « Unlimited Cities DIY »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à verser à UFO la somme de 13 200 € TTC au titre de la participation de la Ville au développement du projet « Unlimited Cities DIY »,
- inscrire les crédits nécessaires à l'article fonctionnel 92824 compte nature 6281.

Cette délibération est adoptée avec 29 voix pour ; 6 conseillers municipaux ayant voté contre : M. COPIN, Mme BAUDOIN, M. DECLERCQ, M. GARCIA, Mme LAVALLEZ et M. TONDEUX.